



C e n t r e d e **F** o r m a t i o n d e s **M** i l i t a n t s **S** y n d i c a l i s t e s

La Fleur d'Eglantine:
Symbole du progrès social
et des conquêtes ouvrières.

*Depuis la fin du 19ème siècle,
la fleur d'églantine accompagne
chaque année le mouvement général au 1er mai.*





Pascal LAGRUE

Secrétaire Confédéral FO

Secteur du Développement et du

Centre de Formation des Militants Syndicalistes

Le Centre de Formation des Militants Syndicalistes (CFMS) est l'outil central de notre organisation pour former directement sur le terrain des syndicalistes libres et engagés, capables de renforcer leur syndicat, leur UD, leur Fédération et l'ensemble de la confédération.

La formation syndicale permet le développement en adhésions et doit permettre d'augmenter les chiffres de représentativité :
Elle construit les fondations solides du véritable syndicalisme, ciment de notre organisation libre, indépendante et déterminée dans ses revendications.

Dans ce cadre pour le secteur formation des militants , l'idée est simple mais stratégique :

Se former pour s'émanciper, former pour se développer, développer pour peser, peser pour obtenir.

Former mieux contribue à agir et garantir à nos militants les moyens de devenir des acteurs pleinement engagés dans la vie syndicale.

Le CFMS relève ce défi grâce à un travail collectif articulé autour de trois dimensions :

Administrative, pédagogique et de développement.

Le CFMS joue un rôle clé dans le renforcement de notre organisation, en adaptant ses actions aux réalités du terrain et aux besoins de nos structures, tout en diffusant compétences et savoirs à l'ensemble de nos syndiqués afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement pour notre organisation.

Ce catalogue recense l'ensemble des formations proposées par FO pour renforcer la défense des droits des travailleurs et l'action syndicale.

• Formations en Unions Départementales

Modalités d'inscription aux formations dans les UD FO	4
---	---

FO 1er niveau	5
---------------	---

Connaître Ses Droits 1	6
------------------------	---

Fonctionnement et Communication du syndicat	7
---	---

Savoir négocier	8
-----------------	---

Comité Social et Economique	9
-----------------------------	---

Santé Sécurité Conditions de Travail	12
--------------------------------------	----

CSE ou SSCT sur mesure	13
------------------------	----

• Secteur Développement-CFMS

• Modules en visio-conférence

Comité Social et Economique inférieur à 50 salariés	14
---	----

PAP Comité Social et Economique	15
---------------------------------	----

• Modules en ligne

Modalités d'accès aux modules en ligne	16
--	----

CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés	17
--	----

Négociation du Protocole Préélectoral	17
---------------------------------------	----

La prévention des risques professionnels	17
--	----

Agir contre les discriminations dans le monde du travail	18
--	----

Inégalités Femmes-Hommes / Conseiller du salarié	18
--	----

La trésorerie du syndicat / La dette publique	19
---	----

Pourquoi le mot camarade ? / La Commune de Paris	19
--	----

COMMENT S'INSCRIRE À UNE FORMATION EN UD ?

Pour participer à une formation, l'inscription se fait en ligne via ton compte adhérent e-FO.

Une fois connecté, tu peux consulter les sessions organisées par ton Union Départementale et t'y inscrire directement.

Ta demande est ensuite validée par ton syndicat, puis par l'UD.

Schéma récapitulatif...



Depuis ton compte e-FO, tu accèdes au planning des formations de ton Union Départementale.

Il te suffit de choisir le stage qui t'intéresse et de remplir le formulaire en ligne.



Sur e-FO, ton syndicat et ton Union départementale examinent ta demande et valident ton inscription au stage.



Une fois ton inscription validée par les structures, le CFMS t'envoie la convocation par courriel.

Si tu n'as pas été retenu, tu recevras également un mail pour t'en informer.



Dès la réception de ta convocation et **au plus tard 30 jours avant le début du stage**, tu dois transmettre à ton employeur ta demande de congé de formation, afin de respecter le délai légal prévu à l'article R.2145-4 du code du travail.



Le jour J est arrivé :

Tu retrouves les autres stagiaires et l'animateur à ton Union Départementale pour le stage du CFMS.

FO 1^{er} Niveau

Cette formation te prépare concrètement à l'action syndicale, en donnant du sens à l'engagement au quotidien pour nos droits, nos conditions de travail. Elle est une étape clé avant d'accéder aux autres formations du catalogue.

Objectifs

- S'approprier, à travers l'histoire du mouvement ouvrier et celle de notre organisation, les principes qui guident l'action des militants Force Ouvrière.
- Comprendre le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société.
- Comprendre comment s'organise et se répartit le travail syndical.

Participants

Adhérent à FORCE OUVRIÈRE souhaitant s'investir dans l'action syndicale.

Nbre stagiaires min. 12
Nbre stagiaires max. 20

Calendriers et lieux

Selon programmation annuelle dans les UD. Consulte les sessions prévues dans ton UD en te connectant sur ton compte e-FO.

Programme - Durée = 5 jours

Qu'est-ce que le rapport de force dans l'entreprise ?

- Les forces en présence.
- La différence entre revendication et réclamation.
- Les conditions nécessaires pour faire contrepoids et être entendu.

Comment s'inscrit l'action de FO dans l'histoire du mouvement ouvrier ?

- Savoir d'où on vient pour savoir où on va.
- Ce qui fait la spécificité de FO.

Quel est le rôle de FO auprès des travailleurs face au handicap ?

- Le cadre juridique autour du handicap.
- Les leviers pour accompagner les travailleurs concernés.

Quels sont les moyens d'action à disposition dans l'entreprise pour la défense des salariés ?

- Les différentes instances représentatives du personnel, leurs rôles et leurs attributions.
- Les différences entre un mandat électif et un mandat syndical.

Quelles sont les différentes structures du syndicat et leur rôle ?

- Qu'est-ce qu'un syndicat et quel en est le fonctionnement ?
- Les structures de FO.

Quelles sont les spécificités du service public ?

- les trois versants de la fonction publique.
- Les spécificités du service public et du statut de fonctionnaire.

E
N

P
R
É
S
E
N
T
I
E
L

CONNAÎTRE SES DROITS 1

Pour défendre efficacement les droits des salariés, il est important de se baser sur les textes réglementaires et législatifs.

Grâce à ce stage, tu vas apprendre à rechercher les informations utiles à ton activité quotidienne de syndicaliste dans le code du travail et les conventions collectives.

Objectifs

Acquérir la méthodologie de recherche dans le code du travail. Identifier les différents textes utiles dans l'action syndicale.
Faire appliquer les droits individuels et collectifs dans l'entreprise.

Calendriers et lieux

Selon programmation annuelle dans les UD.
Consulte les sessions prévues dans ton UD en te connectant sur ton compte e-FO.

Participants

Adhérent **FORCE OUVRIERE** et réservé en priorité aux membres des IRP du privé ainsi qu'aux camarades de la fonction publique confrontés à des contrats de droit privé dans leur établissement.

Prérequis :

Avoir effectué le stage "FO 1er niveau".
Venir avec sa convention collective.
Quelques codes du travail papier devront être mis à disposition du groupe par l'UD.

Nbre stagiaires min. 12

Nbre stagiaires max. 15

Programme - Durée = 3 jours

Quelles sont les différentes sources de droit du travail et qu'est-ce que la hiérarchie des normes ?

- Les droits et libertés fondamentales en France et en Europe.
- Les différentes sources de droit du travail.
- La hiérarchie des normes et son inversion depuis la loi Travail de 2016.
- L'articulation entre accord de branche et accord d'entreprise.

Comment est structurée l'organisation judiciaire ?

- La justice judiciaire et la justice administrative.
- Les différents degrés de juridiction.

Comment trouver la bonne information dans le code du travail et notamment pour le droit des IRP ?

- Les principaux articles du code du travail qui régissent le droit des CSE.
- Les règles essentielles de la représentativité et savoir la calculer à la suite des résultats aux élections.

Comment fonctionne le contentieux en droit du travail ?

- Le contentieux pour les litiges collectifs et les litiges individuels.
- Le fonctionnement des Prud'hommes et du Tribunal Administratif.

FONCTIONNEMENT & COMMUNICATION DU SYNDICAT

Comprendre le fonctionnement du syndicat est indispensable pour mener correctement l'action syndicale dans l'entreprise ou l'administration et permettre à chaque adhérent de trouver sa place.

Ce stage t'aidera à militer efficacement et t'apprendra comment communiquer sur l'action du syndicat pour élargir son influence.

Objectifs

Comprendre les statuts types d'un syndicat et connaître la répartition de la cotisation. Apprendre à communiquer à l'oral et à l'écrit sur l'action menée par le syndicat.

Appréhender l'utilisation des réseaux sociaux dans l'action syndicale.

Calendriers et lieux

Selon programmation annuelle dans les UD. Consulte les sessions prévues dans ton UD en te connectant sur ton compte e-FO.

Participants

Adhérent **FORCE OUVRIÈRE** et réservé aux camarades régulièrement mandatés pour mener ou participer à des négociations syndicales :

Délégués, Secrétaires de syndicat, Agents de la Fonction Publique amenés à négocier.

Prérequis :

Avoir effectué le stage "FO 1er niveau" ou s'engager à le faire dès que possible.

Venir si possible avec un ordinateur portable.

Nbre stagiaires min. 12

Nbre stagiaires max. 15

Programme - Durée = 5 jours

Quel est le contenu d'un statut-type d'un syndicat Force-Ouvrière ?

- Les points clés des statuts.
- Les enjeux juridiques autour des statuts.
- Ce que signifie "porter le mandat".

A quoi sert ma cotisation syndicale ?

- Les principales recettes et dépenses d'un syndicat.
- La répartition de la cotisation syndicale dans l'ensemble de l'organisation.

Comment rendre visible l'action syndicale sur les réseaux sociaux ?

- Un canal adapté au message à diffuser.
- Le respect du cadre légal sur les réseaux sociaux.

Comment être efficace dans la communication écrite ?

- L'utilisation des différents canaux de communication écrite et leurs spécificités : mails, tracts, comptes-rendus.
- La valorisation de l'action syndicale à travers les écrits.

Comment être efficace dans la communication orale ?

- L'expression d'une problématique syndicale et son argumentation.
- La conduite de réunion en fonction des interlocuteurs présents.

SAVOIR NÉGOCIER

La négociation est l'une des attributions prédominantes lorsque l'on est délégué syndical.

Dans ce stage, tu apprendras à suivre une méthodologie simple pour préparer une négociation, la conduire, la suivre et en exploiter le résultat.

Objectifs

- Savoir préparer une négociation.
- Savoir conduire et suivre la négociation.
- Savoir exploiter le résultat de la négociation.

Calendriers et lieux

- Selon programmation annuelle dans les UD.
- Consulte les sessions prévues dans ton UD en te connectant sur ton compte e-FO.

Participants

Adhérent FORCE OUVRIÈRE et réservé aux camarades régulièrement mandatés pour mener ou participer à des négociations

Délégués Syndicaux, Secrétaires de syndicat, agents de la fonction publique amenés à négocier.

Prérequis :

Avoir effectué le stage "FO 1er niveau" ou s'engager à le faire dès que possible.

Nbre stagiaires min. 12

Nbre stagiaires max. 15

Programme - Durée = 3 jours

Savoir exploiter le résultat de la négociation

- Les règles de la représentativité .
- La différence entre revendication et réclamation.
- Le contenu et l'étendue de son mandat.

Comment se préparer à la négociation ?

- L'étude du rapport des forces en présence.
- L'état des lieux de la situation dans l'entreprise.
- Le cahier de revendications La stratégie à adopter.
- La délégation présente à la négociation.

Comment conduire une négociation ?

- Entraînement à la négociation à l'aide d'une mise en situation.

Comment rendre compte de la négociation auprès des syndiqués et auprès des salariés ?

- Le bilan de la négociation.
- Le compte-rendu du résultat de la négociation auprès des adhérents et salariés.

COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE

Comprendre le fonctionnement du syndicat est indispensable pour mener correctement l'action syndicale dans l'entreprise ou l'administration et permettre à chaque adhérent de trouver sa place.

Ce stage t'aidera à militer efficacement et t'apprendra comment communiquer sur l'action du syndicat pour élargir son influence.

Objectifs

- Comprendre les prérogatives d'un CSE.
- Être au fait des droits et obligations des membres du CSE.
- Identifier les interlocuteurs extérieurs en appui aux actions du CSE.
- Savoir utiliser le CSE à des fins syndicales et collectives dans l'entreprise.

Calendriers et lieux

Selon programmation annuelle dans les UD.

Consulte les sessions prévues dans ton UD en te connectant sur ton compte e-FO.

Participants

Être membre titulaire du CSE. Inscription possible des élus suppléants et des représentants syndicaux après accord du CFMS.

Prérequis :

Avoir effectué le stage "FO 1er niveau" ou s'engager à le faire dès que possible.

Impératif :

Devis signé avec le CSE pour la prise en charge.

Nbre stagiaires min. 10

Nbre stagiaires max. 15

Programme - Durée = 5 jours

Qu'est-ce que le CSE ?

- L'histoire de la représentation du personnel.
- Les différents types de CSE.

Comment s'organise un CSE ?

- La composition d'un CSE.
- Les attributions d'un CSE.
- L'organisation des réunions.
- Les différentes commissions.
- Le système des heures de délégation.

Quels sont les moyens et les obligations du CSE et de ses membres ?

- Les obligations en matière de RGPD.
- Les budgets et les obligations comptables.
- Le recours possible à un expert.
- Les obligations en matière de formation des élus.

Comment se déroule le processus d'information-consultation du CSE ?

- Les consultations récurrentes et les consultations ponctuelles
- Le contenu de la BDESEE.

Les missions du secteur

- Formation des adhérents, militants et délégués mandatés de la Confédération.
- Stratégies et politiques pour la formation Confédérale.
- CFMS (Centre de formation des Militants Syndicalistes).
- Stratégies et actions en matière d'adhésions, d'implantations et d'élections.
- Stratégies et actions en matières de communication pour le développement.
- AFOC : Association Force Ouvrière des Consommateurs.
- Logement.

Le Développement

- Elaboration de supports de formation.
- Animation commissions de développement.
- Stratégie et Actions pour les Unions Départementales - Fédérations- Syndicats.
- Création de supports Vidéos / Designs / Réseaux.
- Outils de développement:
 - Logiciels CANVA et CAPCUT;
 - Applications IA.

Les animateurs du CFMS

Une trentaine d'animateurs interviennent dans les départements et dans les DROM pour assurer les stages de formation.

Leur mission est d'aller à la rencontre des stagiaires, de favoriser les échanges et de transmettre les valeurs de Force Ouvrière.

Par leur engagement et leur expérience, ils contribuent à faire vivre une formation syndicale proche du terrain et utile à l'action militante.

FORCE OUVRIÈRE

Le Centre de Formation des Militants Syndicalistes

- L'administration générale et les relations avec les structures.
- Le Planning des formations / animateurs.
- La Gestion des stages :
 - Stages spécifiques facturables entreprises;
 - Stages Fédéraux (conventions Fédé);
 - Stages et conventions Drom-Com.

 01 40 52 85 36

- L'élaboration et le suivi des contenus de stage et des formations en ligne.
- L'échange avec les structures sur les contenus.
- Assurer le suivi du catalogue de formation.
- Relations Instituts du Travail.
- Assurer le soutien des animateurs.

 01 40 52 83 52

La Gestion des stages

- FO 1er niveau - Dépt 01 à 35 et de 68 à 74.
- Relance factures stages CSE - SSCT.

 01 40 52 83 89

- FO 1er niveau - Dépt 36 à 67.
- Connaître ses droits 1.

 01 40 52 83 72

- CSE (Union Départementale).
- FO 1er niveau - Dépt 75 à 95.
- Savoir négocier.

 01 40 52 83 69

- SSCT / CSSCT (UD, FD secteur privé).
- CSE (Fédé Secteur Privé).
- F3SCT (Fédé Secteur Public).

 01 40 52 83 71

- Subvention CNAM.
- Fonctionnement et communication du syndicat.
 - « Hors programme » (conventions UD).
 - Stages SAGE 50 Comptabilité.

 01 40 52 85 67

SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce stage t'initiera aux méthodes de prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail et te permettra d'acquérir les connaissances nécessaires pour appréhender ton rôle en la matière au regard des orientations et analyses de Force Ouvrière.

Que tu sois novice ou expérimenté, tu y trouveras les moyens à disposition pour préserver la santé des salariés et être le plus efficace possible dans ton mandat au CSE et/ou à la commission SSCT.

Objectifs

- Appréhender le rôle et les attributions du CSE et de la CSSCT.
- Développer l'aptitude à déceler et mesurer les risques professionnels et à identifier les responsabilités en matière de prévention.
- Comprendre les actions en matière de SSCT au regard des analyses et orientations de notre organisation.

Calendriers et lieux

Selon programmation annuelle dans les UD.
Consulte les sessions prévues dans ton UD en te connectant sur ton compte e-FO.

Participants

Être membre du CSE et/ou de la CSSCT.

NB : La formation SSCT est obligatoire pour tous les membres du CSE et encadrée par l'article L.2315-18 du code du travail.

Elle n'est pas spécifique à l'existence d'une CSSCT.

Prérequis : Avoir effectué le stage "FO 1er niveau" ou s'engager à le faire dès que possible.

Impératif :

Devis signé avec l'employeur pour la prise en charge.

Nbre stagiaires min. 10

Nbre stagiaires max. 15

Programme - Durée = 5 jours

CSE et CSSCT: fonctionnement, missions et responsabilités

- > Les CSE et leur fonctionnement selon l'effectif.
- > Rôle et positionnement de la CSSCT au sein du CSE.
- > Les consultations du CSE en matière de CSSCT.
- > Le droit à inspection et les enquêtes du CSE en matière de CSSCT.
- > BDESE (Banque de Données Economiques, Sociales et Environnementales).

La prévention des risques professionnels

- > La politique de prévention dans l'entreprise.
- > La DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).
- > Le plan de prévention.
- > Le C2P (Compte Professionnel de Prévention).
- > Le passeport de prévention.

Les acteurs de la SSCT extérieurs à l'entreprise

- > CARSAT.
- > Inspection du Travail.
- > SPST (Service de prévention et de Santé au Travail).
- > Autres acteurs.

Les droits d'alerte et le droit de retrait

- > Danger grave et imminent.
- > Atteinte aux droits des personnes.
- > Droit de retrait.
- > Risques graves pour la santé publique et l'environnement.
- > Le passeport de prévention.
- > Les autres droits d'alerte.

Les expertises

Les accidents du travail, les maladies professionnelles et le handicap

CSE ou SSCT sur mesure

Des formations sur mesure pour répondre à vos besoins spécifiques

Le CFMS propose des stages personnalisés à destination des syndicats, centrés sur les thématiques du CSE et de la santé, sécurité et conditions de travail (SSCT).

Ces formations sont conçues pour répondre au plus près des réalités du terrain et aux contraintes propres à chaque entreprise, afin de renforcer l'efficacité de l'action syndicale au quotidien.

Qu'il s'agisse d'approfondir les connaissances des représentants du personnel, de faire face à une situation particulière dans votre entreprise ou de développer de nouvelles compétences collectives, le CFMS vous accompagne dans la construction de formations adaptées à vos objectifs.

Le contenu du programme, le nombre de participants, ainsi que les modalités pratiques (lieu, date, format en présentiel ou à distance) sont définis conjointement, pour garantir une réponse au plus près de vos attentes.

Pour en savoir plus ou pour mettre en place une formation sur mesure, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Union Départementale ou à contacter directement le CFMS.



CSE MOINS DE 50 SALARIÉS

Dans les entreprises dont l'effectif est compris entre 11 et 49 salariés, le CSE dispose d'attributions réduites mais néanmoins essentielles.

Ce stage a pour but d'aider les élus à mobiliser tous les moyens à disposition dans le cadre de ce mandat.

C'est essentiel pour garantir l'expression individuelle et collective des salariés ainsi que la protection de leurs droits.

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement du CSE.
- Connaître les obligations légales.
- Comprendre comment utiliser le CSE à des fins syndicales.

Calendriers et lieux

En visio-conférence selon programmation à prévoir avec le CFMS.

Participants

Être membre titulaire ou suppléant d'un CSE de moins de 50 salariés.

Prérequis : Avoir effectué le stage "FO 1er niveau" ou s'engager à le faire dès que possible.

Nbre stagiaires min. 6

Nbre stagiaires max. 12

Programme - Durée = 1 jour

Quand le mettre en place ?

- > L'effectif de mise en place.
- > Le protocole d'accord préélectoral.

Qui le compose ?

- > Les membres du CSE.
- > Le remplacement ou la suppléance.

Quels moyens de fonctionnement ?

- > Les heures de délégations.
- > La formation.
- > Le local.
- > Les déplacements.
- > L'affichage.

Comment fonctionnent les réunions ?

- > Les types de réunions.
- > La convocation.
- > Le formalisme des réclamations et de la réponse de l'employeur.

Quelles sont les attributions du CSE ?

- > Les travailleurs concernés par les réclamations.
- > La santé, sécurité et conditions de travail.
- > Le droit d'alerte.
- > Les autres attributions.
- > L'incidence du changement d'effectif.
- > Les revendications et les réclamations.

Leviers d'action

- > Le syndicat.
- > Les acteurs externes : Inspection du Travail,
- > Carsat, Médecine du travail.
- > L'utilisation des droits d'alerte.
- > Le délit d'entrave.

PAP

COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE

La négociation du protocole d'accord préélectoral est un moment déterminant, offrant l'opportunité d'obtenir des moyens supplémentaires.

Par ailleurs, la réussite des élections dans l'entreprise conditionne la représentation de FORCE OUVRIÈRE au niveau national.

Ce stage a pour objectif de te préparer à relever pleinement ces enjeux.

Objectifs

- Comprendre l'enjeu de la préparation des élections CSE pour la représentativité FO et l'établissement du rapport de force dans l'entreprise.
- Identifier les sujets qui relèvent du PAP et ceux qui relèvent d'autres accords sur le CSE.
- Identifier les sujets qui nécessitent une vigilance particulière à apporter dans l'élaboration du PAP ou des autres accords sur le CSE.

Participants

Adhérent FORCE OUVRIERE et réservé en priorité aux camarades du secteur privé se retrouvant en situation de participer de près ou de loin à la négociation d'un PAP ou autres accords CSE.

Prérequis : Avoir effectué le stage "FO 1er niveau".

Nbre stagiaires min. 6

Nbre stagiaires max. 12

Calendriers et lieux

En visio-conférence selon programmation à prévoir avec le CFMS.

Programme - Durée = 1 jour

Qu'est ce que le PAP CSE ?

- > Les entreprises concernées.
- > Les participants à la négociation.
- > Les clauses obligatoires, facultatives, illicites.
- > Les conditions de validité du PAP.

Et les autres accords CSE ?

- > Les points à négocier dans un accord CSE.
- > La validité des accords de droit commun (hors PAP).

Comment se passent les élections ?

- > Les deux tours du scrutin.
- > Le délai de périodicité.
- > l'électorat et l'éligibilité.
- > Les collèges.
- > Le nombre de sièges et la proportionnalité H/F.

Comment se passe le vote ?

- > Les modalités de vote.
- > Les opérations électorales.

Comment interpréter les résultats ?

- > Le dépouillement.
- > La proclamation des résultats et le procès-verbal (PV).
- > Le calcul de la représentativité.

COMMENT ACCÉDER AUX RESSOURCES À DISTANCE ?

Rendez-vous sur : <https://cfms.force-ouvriere.fr>

Les modules en ligne du CFMS viennent renforcer les formations proposées dans les unions départementales, qui restent des lieux essentiels de transmission et de partage du savoir militant interprofessionnel.

Accessibles à distance, ces modules permettent à chacun de se former quand il le souhaite, où qu'il soit.

Cette plateforme a un objectif clair : impliquer les camarades pour qu'ils s'approprient pleinement les connaissances et développent leurs compétences syndicales.

À l'issue de chaque module, un quiz permet d'évaluer ses acquis. Une fois l'ensemble du parcours complété, un certificat d'assiduité atteste de l'engagement dans la formation.

Se former, c'est se donner les moyens d'être plus efficaces dans l'action et plus solides dans le rapport de force.

Une fois sur la
page d'accueil du CFMS,



cliquez sur "Cours en ligne"



**Connectez-vous avec
votre compte e-fo
(votre adhésion doit être à jour)**



**Saisissez vos identifiants
et votre mot de passe e-FO**



**Vous pouvez maintenant accéder
librement à tous les contenus.**

CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

Ce module présente le rôle du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés, où il remplace les délégués du personnel.

Malgré des moyens limités, il reste essentiel pour défendre les droits, porter les réclamations et veiller aux conditions de travail.

Le parcours en expose les fondamentaux :

mise en place, fonctionnement, missions en huit séquences (45 minutes), avec un quiz final d'évaluation.

Négociation du Protocole d'accord Préélectoral du CSE

Ce module présente les étapes clés de l'élection du CSE, renouvelé tous les quatre ans.

Il insiste sur une préparation rigoureuse notamment le protocole d'accord préélectoral et le respect des règles pour éviter toute contestation.

Le parcours détaille la préparation et le déroulement du scrutin.

La prévention des risques professionnels

Ce module permet de mieux comprendre les enjeux de santé au travail et de faire connaître les positions du syndicat en matière de prévention des risques.

Il couvre l'histoire de la prévention, les acteurs concernés, les obligations de l'employeur et le fonctionnement du régime des accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP).

Agir contre les discriminations dans le monde du travail

Les discriminations liées à l'origine, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie restent présentes au travail, de l'embauche à la carrière.

Ce module donne des repères pour comprendre et agir, à destination des salariés, militants et représentants du personnel.

En cinq séquences courtes (10 à 20 minutes), il présente les notions clés, l'état des lieux en 2023, les protections existantes et les leviers d'action des IRP et de chacun.

Aux origines des inégalités entre les femmes et les hommes de 1789 à 1914

Pourquoi les inégalités femmes-hommes au travail persistent-elles ?

Ce module remonte à leurs origines, de la Révolution française à la veille de la Première Guerre mondiale.

En six séquences, il explore la place des femmes dans le travail, les écarts de salaire, l'accès à la formation, les conditions de travail et le poids durable de la vie familiale sur les parcours professionnels.

À travers six séquences, tu découvriras le rôle des femmes dans le monde du travail, les inégalités de rémunération, l'accès limité à la formation, des conditions de travail difficiles, et l'influence durable de la vie familiale sur les parcours professionnels.

Le Conseiller du salarié

Ce module présente les missions du Conseiller du salarié et les bonnes pratiques pour exercer efficacement ce rôle.

En huit séquences, il détaille son champ d'intervention, ses droits et obligations, ainsi que son rôle lors de l'entretien préalable au licenciement, de la rupture conventionnelle et, si nécessaire, en procédure judiciaire.

Un guide téléchargeable et une check-list finale complètent le parcours.

La trésorerie du syndicat

Ce module présente les bases de la gestion comptable pour les syndicats de moins de 2 000 € de ressources annuelles, en rappelant que la fonction de trésorier reste avant tout politique.

En six séquences, il aborde le matériel syndical, les cotisations, l'utilisation d'e-fo, les obligations comptables, le livre de comptes et le calendrier à respecter.

Objectif : transmettre les bonnes pratiques pour une trésorerie syndicale rigoureuse.

La dette publique

Déconstruire pour combattre le chantage à la dette

Ce module démonte les idées reçues sur la dette publique et propose l'analyse de notre organisation.

Il donne des arguments pour répondre aux employeurs et contradicteurs, tout en renforçant la compréhension des enjeux économiques et politiques.

En trois séquences de 20 minutes : contexte, analyse économique et dimensions politiques.

Pourquoi le mot camarade ?

Un podcast pour découvrir — ou redécouvrir — le sens du mot « Camarade »

Quelle est l'origine de ce terme ancré dans le monde du travail ?

Est-il toujours d'actualité ?

À écouter : un format court de 11 minutes.

Il y a plus de 150 ans... la Commune de Paris

Ce module revient sur un moment décisif du mouvement ouvrier et de notre syndicalisme : la Commune de Paris.

Il retrace les événements, les mobilisations, les mesures en faveur du peuple et ses symboles, ainsi que son impact en France et à l'étranger.

Un parcours clair pour comprendre ce tournant majeur de l'histoire sociale.

Vous souhaitez partager votre expérience militante ?

La formation et le développement syndical passe aussi par le partage de nos expériences militantes.

La transmission du savoir syndical est une nécessité absolue pour toutes et tous, le CFMS se dédie tous les jours à cette tâche.

Ceux qui, en plus de l'équipe présente à la confédération, travaillent à cela, ce sont les animateurs et animatrices qui tous les jours se déplacent au plus près de nos adhérents sur le terrain.

Si toi aussi tu souhaites apporter ta contribution militante à la formation syndicale de notre organisation, alors transmets-nous ton CV militant et ta lettre de motivation par courriel.



**un syndicalisme libre
et indépendant
au service des travailleurs**



<https://cfms.force-ouvriere.fr>

TRANSMETTRE



S'ENGAGER



DÉFENDRE



Contacts et Informations :

Mail : developpement@force-ouvriere.fr

Tel : 01 40 52 83 63